

# Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108164 - MERCREDI 4 DECEMBRE 2024 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

## Annonce des résultats du National Certificate of Education Assessment 2024



L'ambassadeur chinois rend une visite d'adieu au ministre Ramful



Page 3

## FOOTBALL



Visite du ministre Bachoo au New Cancer Center  
**Un hôpital qui ne fonctionne pas à sa capacité optimale**

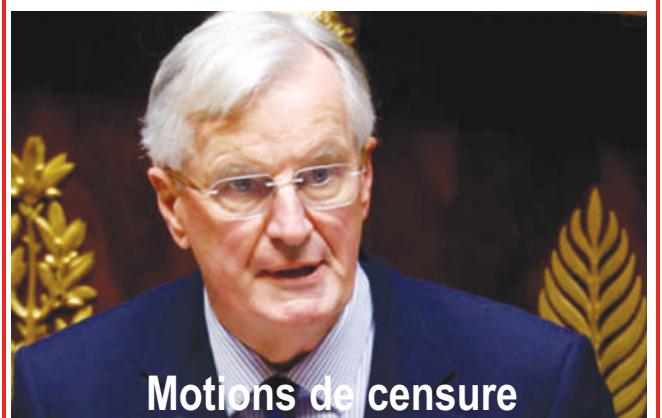
Page 3



CINÉMA

**L'acteur Niels Arestrup est mort dimanche à l'âge de 75 ans**

Page 2



Motions de censure

**Que disent les textes déposés par le NFP et le RN pour faire tomber le gouvernement Barnier ?**

Page 4



## A la télé aujourd'hui



06:00 TOUR DE BABEL  
06:28 TOUR DE BABEL  
07:23 ULTIMATE COUNTDOWN  
08:08 LE TEMPS D'AIMER  
08:34 AMOUR SECRET  
08:59 L'ENVERS DU PARADIS  
09:52 RETOUR VERS LE FUTUR 2  
11:35 THE GARDENER'S DAUGHTER  
12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE  
12:51 TERRA NOSTRA

13:20 LE CHEMIN DU DESTIN  
13:47 PASSION AND POWER  
14:15 GOUT DE L'AMOUR  
15:00 SAMACHAR  
17:30 THE GARDENER'S DAUGHTER  
18:00 SAMACHAR  
18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:32 SHIV SHAKTI  
18:55 DOREE  
19:30 LE JOURNAL TELEVISE  
20:30 SKYSCRAPER  
22:11 TERRA NOSTRA  
23:30 LE JOURNAL TELEVISE



06:25 NOS AINES  
07:06 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
07:11 ECLAIRAGE ÉCONOMIQUE  
08:41 ITINÉRER MORIS  
09:01 RODRIG PROG  
09:29 MORISIEN KONN OU LA SANTE  
10:26 SAVER LOKAL  
11:17 RODRIG MO PEI  
11:46 RODRIG PROG  
12:00 FEMININ PLURIEL  
13:02 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
13:07 ECLAIRAGE ÉCONOMIQUE  
15:24 RODRIG PROG : ZENN AKTIF

15:52 SAVER LOKAL  
16:12 RODRIG MO PEI  
16:47 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
17:07 RADIO VISION  
18:00 PASSION AND POWER  
18:31 AMOUR SECRET  
19:00 ZOURNAL KREOL  
19:20 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS  
19:25 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF : PÂTE POISSON  
19:44 SON LADAN MEM  
20:00 ENCOUNTER  
20:31 PRIORITÉ SANTE  
21:00 PAROLES AGRICOLLES  
21:30 RADIO VISION : LE MAG  
22:20 MOTS & ÉCRITS  
22:47 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
23:00 ZOURNAL KREOL  
23:20 MUSIC TOUR : PAST PERFECT 3



07:08 KALARI KIDS  
07:21 SERIE  
07:36 SERIE  
07:51 VED KI SHIKSHAIN  
08:17 HINDI HAMARI PEHCHAN  
08:43 EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK  
09:23 VISHWARANG 2024  
09:53 KUNDALI BHAGYA  
10:15 KUNDALI BHAGYA  
11:18 RADHA KRISHNA - PURAN MILAN

12:00 SAWAN BHADON  
14:10 KUCH LAMHE FURSAT  
15:00 SAMACHAR  
15:11 SAJANWA BAIRI HO  
GAILE HAMAR  
15:41 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
16:01 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
16:41 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
17:11 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:00 SAMACHAR  
18:42 SAMARPAN  
18:57 BHOJPURI DHAMAKA  
19:47 CHIKITSA AUR SWASTHEY  
20:13 RAMAYAN  
23:00 SHRADDHA AUR SABURI



06:14 RAJAA BETAA  
06:46 ANDAAZ  
09:17 KUNDALI BHAGYA  
09:46 UDAARIYAA  
10:17 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN  
10:42 SASURAL SIMAR KA 2  
11:13 YASHOMATI MAIYYA KE  
NANDLALA  
11:43 ANUPAMAA  
13:37 RAJAA BETAA  
14:25 RADHA MOHAN  
14:51 BADE ACHE LAGTE HAI 2  
15:18 FANAA -

ISHQ MEIN MARJAWAN  
18:00 SAMACHAR  
18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:32 KUNDALI BHAGYA  
19:02 UDAARIYAA  
19:33 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN  
20:05 SASURAL SIMAR KA 2  
20:29 YASHOMATI MAIYYA  
KE NANDLALA  
20:59 ANUPAMAA  
21:24 MERE SAI - SHRADDHA AUR  
SABURI  
21:54 KISMAT KI LAKIRON SE  
22:23 SWARAN GHAR  
22:53 RAJAA BETAA  
23:29 ANDAAZ



06:00 ECO AFRICA  
07:18 AFRICA 54  
08:16 AGELESS GARDENS  
08:42 TOMORROW TODAY  
09:08 WASHINGTON FORUM  
10:23 WAKE UP ON MARS  
11:15 JAPAN VIDEO TOPICS  
11:24 ECO AFRICA  
11:51 THE 77 PERCENT  
12:17 AFRICA 54  
12:49 IN GOOD SHAPE  
13:15 AGELESS GARDENS  
13:42 TOMORROW TODAY

14:08 WASHINGTON FORUM  
15:22 BABY EINSTEIN 2  
15:28 LES AVENTURES DU PETIT PINGOUIN  
15:28 KIKA ET BOB  
17:52 KIKA ET BOB  
18:00 BREAKING THE SILENCE OVER ENDOMETRIOSIS  
18:48 HEALTHY LIVING  
19:03 RED CARPET  
19:18 STUDENT SUPPORT PROG  
19:53 GLOBAL US  
20:24 LE TEMPS D'AIMER  
20:52 NEWS  
21:12 TOP DIVE SITES  
21:39 THE PLEASANT VALLEY WAR  
22:48 INITIATIVE AFRICA  
23:14 EUROMAXX

# Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

**Website:** Lesocialiste.info

**Facebook:** Lesocialiste.info

## CINÉMA

# L'acteur Niels Arestrup est mort dimanche à l'âge de 75 ans



**L'acteur français Niels Arestrup est mort dimanche à l'âge de 75 ans à son domicile de Ville-d'Avray, dans les Hauts-de-Seine. Figure des films de Jacques Audiard, qui lui ont à chaque fois valu un César du meilleur second rôle, il a aussi tenu en 2016 l'un des principaux rôles de la série de fiction politique "Baron noir".**

**L'**acteur français Niels Arestrup est mort dimanche à l'âge de 75 ans à son domicile de Ville-d'Avray, en région parisienne, ont annoncé son attachée de presse et son épouse à l'AFP. "J'ai la douleur extrême de faire part du décès de mon époux, l'immense acteur Niels Arestrup, au terme d'un combat courageux contre la maladie. Il s'est éteint entouré de l'amour des siens", a écrit dans un communiqué son épouse, Isabelle Le Nouvel.

dans un milieu très modeste en région parisienne. "Vous imaginez bien que fils d'ouvrier à Bagnolet dans les années 1950, le spectacle, le théâtre, le cinéma, c'était quelque chose qui n'entrait pas du tout dans mes pensées", disait-il en 2021.

Mais il s'était passionné pour le théâtre en prenant des cours avec la comédienne française Tania Balachova. Il resta fidèle à la scène pendant près d'un demi-siècle et rejeta largement la célébrité. "Quand j'ai commencé dans le métier, les directeurs de théâtre choisissaient une pièce, puis ils se posaient la question de la distribution. Maintenant, c'est l'inverse: on cherche une vedette et, après seulement, la pièce qui pourrait aller avec", déplorait-il dans *Le Monde* en 2019. Avec son épouse, il a eu des jumeaux nés en 2012.

### Passionné de théâtre

Niels Arestrup devait son nom à un père danois ayant tenté d'émigrer vers les États-Unis mais qui s'était arrêté en France pour se marier. Il a grandi

## Donald Trump sera samedi à Paris pour la réouverture de Notre-Dame

**Il s'agira du premier déplacement à l'étranger du président élu américain depuis sa victoire retentissante à l'élection présidentielle du 5 novembre.**

**L**e président américain élu Donald Trump a annoncé lundi 2 décembre qu'il se rendrait samedi en France afin d'assister à la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, où une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement sont attendus. «J'ai l'honneur d'annoncer que je me rendrai samedi à Paris, en France, pour assister à la réouverture de la cathédrale magnifique et pleine d'histoire de Notre-Dame, qui a été entièrement restaurée», a déclaré le républicain sur son réseau Truth Social.

### Envoyer des bombardiers d'eau

Il s'agira de son premier déplacement à l'étranger depuis sa victoire retentissante à l'élection présidentielle du 5 novembre.

La cathédrale Notre-Dame de Paris, chef-d'œuvre de l'art gothique du XI<sup>e</sup> siècle, avait été partiellement ravagée par un incendie le 15 avril 2019.

Donald Trump, alors président, avait suggéré aux autorités françaises, dans un tweet très commenté, d'envoyer des avions bombardiers d'eau. Cet incendie, dont les causes n'ont pas encore été déterminées, avait soulevé une émotion planétaire et provoqué un afflux de dons pour reconstruire l'édifice situé en plein cœur de Paris, qui figurait parmi les monuments les plus visités d'Europe.



De nombreux dirigeants étrangers ont été invités pour la réouverture, mais la liste de ceux qui seront présents n'a pas encore été communiquée, et le pape François a préféré se rendre en Corse une semaine plus tard plutôt qu'à Paris. Le président français, qui a visité vendredi le chantier, a prédit un «choc d'espérance» lors de cette réouverture en grande pompe.

«Le président Emmanuel Macron a réalisé un travail remarquable en veillant que Notre-Dame soit restaurée de sorte à retrouver toute sa gloire et même plus», a salué Donald Trump.

## Résultats du National Certificate of Education 2024 Taux de réussite de 69,5%



Les résultats des examens du National Certificate of Education (NCE) pour l'année 2024 ont été annoncés, hier, au Mauritius Examination Syndicate, à Réduit.

Le taux de réussite pour la République

de Maurice s'élève à 69,5%.

Le taux de réussite des filles est plus élevé à 73,6%, tandis que celui des garçons s'élève à 65,3%.

## L'ambassadeur chinois rend une visite d'adieu au ministre Ramful



L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Maurice, Liying Zhu, a rendu une visite d'adieu, hier à Port Louis, au ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Dhananjay Ramful.

Il est à noter que Liying Zhu a été

nommé ambassadeur de la République populaire de Chine à Maurice en juillet 2021. Au cours de son mandat, il a travaillé au renforcement des relations bilatérales et des liens d'amitié déjà cordiaux entre Maurice et la Chine.

## Visite du ministre Bachoo au New Cancer Center Un hôpital qui ne fonctionne pas à sa capacité optimale

Le ministre de la Santé et du Bien-être, Anil Kumar Bachoo, a effectué une visite au New Cancer Center de Vacoas, pour faire le point sur son fonctionnement.

Dans une déclaration, le ministre Bachoo a observé que le New Cancer Center ne fonctionne pas à sa capacité optimale. Il a rappelé que le Centre a été inauguré en mai de cette année, à hauteur de quelque Rs 1,2 milliard, pour fournir des traitements haut de gamme contre le cancer avec l'aide d'infrastructures modernes et d'équipements et de machines de pointe.

Le ministre de la Santé a noté que peu de salles d'opération ainsi que plusieurs machines et équipements de haute technologie sont inopérants alors que certains sont encore en cours de mise en service, au détriment des patients atteints de cancer.

Il a également souligné qu'un responsable sera nommé au niveau du ministère de la Santé et du Bien-être pour assurer non seulement le fonctionnement de toutes les machines et équipements, mais aussi que les patients atteints de cancer bénéficient d'un accès facile et d'un traitement rapide à l'hôpital.

Soulignant le nombre croissant de patients atteints de cancer à Maurice, le ministre a souligné la nécessité urgente que l'hôpital soit pleinement opérationnel dans les plus brefs délais afin de fournir aux patients le meilleur traitement à l'intérieur du pays.

Il a également souligné qu'un responsable sera nommé au niveau du ministère de la Santé et du Bien-être pour assurer non seulement le fonctionnement de toutes les machines et équipements, mais aussi que les patients atteints de cancer bénéficient d'un accès facile et d'un traitement rapide à l'hôpital.



## Les agents de conseil en emploi nouvellement recrutés suivront un programme de renforcement des capacités de cinq jours



Un programme de renforcement des capacités d'une trentaine de conseillers en emploi nouvellement recrutés, visant à les doter des aptitudes et compétences nécessaires pour répondre aux attentes des employeurs et des demandeurs d'emploi, a été lancé, en présence du ministre du Travail et des Relations industrielles, Muhammad Reza Cassam Uteem, au siège du ministère à Port Louis.

Le programme, une initiative du ministère du Travail et des Relations industrielles en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre régional africain d'administration du travail et France Travail, se tiendra du 2 au 6 décembre 2024. Il sera animé par Michael Mwasikakata de l'OIT Genève et Fabrice Russo de France Travail La Réunion.

S'adressant aux nouvelles recrues, le ministre Uteem les a appelés à s'acquitter efficacement de leurs fonctions afin de fournir une orientation et des conseils professionnels aux demandeurs d'emploi et de mener des exercices d'adéquation entre emplois pour permettre leur placement approprié. Les conseillers en emploi, a-t-il déclaré, joueront un rôle clé pour résoudre le problème de l'inadéquation des emplois sur le marché et promouvoir l'emploi.

"Nous sommes conscients de l'existence d'un service de l'emploi efficace qui s'efforcerait de promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous, conformément à l'objectif de développement durable 8", a-t-il souligné. Il a décrit les principales fonctions du Département national de l'emploi (NED) qui consistent à faciliter l'emploi des demandeurs d'emploi ; fournir une assistance et des conseils en matière de perspectives d'emploi; et fournir des informations sur le marché du travail

sur la demande et l'offre de compétences aux employeurs locaux, aux demandeurs d'emploi et aux établissements de formation.

Le ministre Uteem a exhorté le NED à être plus efficace dans son approche en luttant contre l'inadéquation des emplois, en apportant des solutions au sous-emploi et en anticipant les demandes futures du marché en vue d'aider quelque 40 000 personnes inscrites au chômage. À ce titre, il a souligné l'importance des programmes de formation et de renforcement des capacités pour que les agents de conseil en emploi soient mieux préparés à exécuter leurs tâches efficacement et à soutenir l'emploi.

Également présent à l'événement, le directeur et représentant résident du bureau de pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, les Seychelles et Maurice, Frederick Mula, a réitéré le soutien de l'OIT au gouvernement dans ses efforts visant à améliorer la qualité de la prestation des services.

"Maurice est l'un des rares pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe à disposer d'un service public de l'emploi solide", a-t-il déclaré, tout en félicitant le gouvernement pour avoir élaboré la nouvelle politique nationale de l'emploi de l'OIT destinée à concevoir des politiques et des programmes d'emploi.

## Motions de censure

# Que disent les textes déposés par le NFP et le RN pour faire tomber le gouvernement Barnier ?

Dans la foulée du recours au 49.3 annoncé par le Premier ministre, Michel Barnier, lundi 2 décembre, sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le Nouveau Front populaire et le Rassemblement national ont chacun déposé une motion de censure. Que disent les motions destinées à faire tomber le gouvernement ?

**L**a réponse au premier 49.3 de Michel Barnier, utilisé sur le Budget de la Sécu, lundi 2 décembre, ne s'est pas faite attendre. A gauche, une motion de censure signée par les groupes composant le Nouveau Front populaire a été déposée. Si cette motion venait à être votée par les députés du Rassemblement national, comme Marine Le Pen l'a assuré, elle ferait mathématiquement tomber le gouvernement puisque le seuil nécessaire, à savoir la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale, serait dépassé. La gauche affirme d'ailleurs l'avoir déposée avec "gravité et responsabilité", pointant dans le corps de la motion "l'absence du dialogue" avec l'exécutif.

"Si ce gouvernement minoritaire n'est pas censuré dès maintenant, il continuera à imposer sa politique austéritaire en usant à nouveau du 49.3", soutiennent les élus. Fustigeant les choix économiques menés sous Emmanuel Macron, les signataires critiquent la copie finale du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, qui "aggraverait les difficultés que vivent les Françaises et les Français".

Alors que le texte avait été largement modifié lors de son examen au Palais-Bourbon, notamment par le biais d'amendements issus de la gauche, "à aucun moment, le gouvernement n'a pris en compte les votes de l'Assemblée et ouvert



le chemin de la discussion", déplorent les 185 signataires, c'est-à-dire l'ensemble des députés du NFP à l'exception de quelques élus socialistes, qui indiquent qu'ils avaient pourtant prévu "près de 17 milliards d'euros de recettes supplémentaires prélevées sur les plus riches". Et de regretter le "mépris pour les propositions formulées et pour le travail parlementaire".

Dans son texte, que les députés du Rassemblement national semblent donc prêts à approuver, le Nouveau Front populaire n'oublie pas d'égratigner le groupe présidé par Marine Le Pen. La gauche, qui accuse le Premier ministre de rechercher un "accord désormais clair avec le RN" pour

tenter d'éviter la censure en cédant à certaines de ses revendications, estime que Michel Barnier "a cédé à leurs plus viles obsessions, avec une nouvelle loi immigration qui poursuivrait la faillite morale et politique de l'année dernière, et remise en cause de l'Aide médicale d'Etat". Avant de rappeler qu'une "large majorité" des électeurs a fait le choix du "barrage à l'extrême droite", lors des élections législatives anticipées qui ont suivi la dissolution.

## Prêt à voter la motion du NFP, le RN dépose aussi la sienne

Pas de quoi décourager les velléités du Rassemblement national d'ajouter ses voix à celles de la gauche. Invité de "Lundi c'est

politique" sur LCP, Jean-Philippe Tanguy (RN) a "remercié la gauche de reconnaître que [le RN] avait essayé jusqu'au dernier moment d'éviter cette motion de censure", en négociant avec le gouvernement. A contrario, la gauche s'est selon lui enfermée dans une "posture de censure quoi qu'il arrive, avant même de connaître les textes".

Sans les voix de la gauche, la motion du Rassemblement national déposée en lien avec ses alliés du groupe Union des droites pour la République (UDR), n'a toutefois pas la moindre chance d'être adoptée. Les 140 signataires du texte y fustigent la légèreté du gouvernement, jugeant qu'aucun des objectifs budgétaires mis en avant sur le budget de l'Etat et sur celui de la Sécurité sociale - "dépense maîtrisée", "effort juste", "France souveraine" - n'a été respecté.

Dans la lignée des revendications émises ces derniers jours, ils regrettent "l'absence d'économies structurelles" concernant la contribution de la France à l'Union européenne ou en matière d'immigration - l'engagement de Michel Barnier de diminuer le panier de soins prévu pour les sans-papiers dans le cadre de l'Aide médicale d'Etat n'ayant visiblement pas suffi. Deux "lignes rouges" subsistantes sont pointées du doigt : la désindexation temporaire de certaines retraites sur l'inflation et la "hausse du coût du travail", qui fait référence à la baisse de l'allègement des cotisations. L'absence de mesure liée à la "taxation de la spéculation" est également listée.

Enfin, comme le NFP, le RN et l'UDR regrettent que le gouvernement n'ait pas davantage tendu l'oreille aux propositions des parlementaires, alors que les électeurs "ont clairement exprimé leur volonté de rompre avec les 7 années de macronisme" lors des dernières élections législatives.

## Taïwan

# La tournée dans le Pacifique du président provoque la colère de Pékin

La Chine a condamné «fermement» cette tournée. Elle demande aux États-Unis de «cesser de se mêler de Taïwan».

**L**e président taïwanais Lai Ching-te est arrivé mardi aux îles Marshall pour la deuxième étape, après Hawaï, d'une tournée dans le Pacifique qui suscite la colère de Pékin. À Majuro, capitale des îles Marshall, il a été accueilli par son homologue Hilda Heine. «Taïwan et les îles Marshall partagent une culture austronésienne commune ainsi que des valeurs de liberté et de démocratie», a-t-il déclaré.

Le président avait précédemment effectué une escale de deux jours à Hawaï, État américain, depuis lequel il s'est entretenu au téléphone avec l'ancienne présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi des «menaces militaires chinoises» envers Taïwan. Il y a également rencontré des représentants du gouvernement et des membres du Congrès des États-Unis.

La Chine estime que Taïwan est l'une de ses provinces, qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. Elle n'exclut pas le recours à la force pour y parvenir. Pékin, qui s'oppose à tout



contact officiel entre Taïpei et des pays étrangers, a «fermement» condamné la tournée de Lai Ching-te, enjoignant les États-Unis de «cesser de se mêler de Taïwan». La Chine a réaffirmé mardi vouloir défendre sa «souveraineté nationale» concernant ce territoire. «La question de

Taïwan est au cœur des intérêts premiers de la Chine», a déclaré à la presse le porte-parole de la diplomatie chinoise.

## «Prêt préférentiel»

Les îles Marshall sont l'un des trois alliés de Taïwan dans le Pacifique parmi les 12 derniers pays à reconnaître Taïpei à travers

le monde. Certains anciens appuis ont basculé du côté de Pékin, notamment après des promesses d'aide et d'investissements. Dans un discours au Parlement des îles Marshall, Lai Ching-te a annoncé que Taïwan allait octroyer un «prêt préférentiel» à la compagnie aérienne nationale Air Marshall Islands pour lui permettre d'acheter de nouveaux appareils.

Taïpei contribuera également à la construction d'un abattoir de porcs en 2025 afin de renforcer «la sécurité alimentaire» des îles Marshall, a indiqué le président taïwanais. Il a remercié son homologue d'avoir personnellement pris la défense de Taïwan cette année lors du Forum des îles du Pacifique, de l'Assemblée générale des Nations unies et de la COP 29».

Il doit ensuite visiter ses deux autres soutiens régionaux, les Tuvalu et les Palaos. Par ailleurs, le président doit faire escale pour une nuit sur l'île de Guam, territoire non incorporé des États-Unis. Si Washington reconnaît Pékin au détriment de Taïpei depuis 1979, il reste l'allié le plus puissant de Taïwan et son principal bailleur de fonds et fournisseur d'armes.

## NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Titanium Investment Ltd**, a Global Business Licence Company, having its registered office at 8th Floor, Ebene Tower, 52 Cybercity, Ebene, Mauritius is to be removed from the register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

That any objection to the removal of the Company under Section 313 of the Companies Act 2001, shall be delivered to the Registrar of Companies at latest 28 days after the date of publication.

**Anex Management Services Limited**  
Secretary

Dated: 25 November 2024

## NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Expo Africa Marketing**, an Authorised Company Company, having its registered office at 8<sup>th</sup> Floor, Ebene Tower, 52 Cybercity, Ebene, Mauritius is to be removed from the register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

That any objection to the removal of the Company under Section 313 of the Companies Act 2001, shall be delivered to the Registrar of Companies at latest 28 days after the date of publication.

**Anex Management Services Limited**  
Registered Agent

Dated: 25 November 2024

## NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Ocean power Holdings Ltd**, an Authorised Company Company, having its registered office at 8<sup>th</sup> Floor, Ebene Tower, 52 Cybercity, Ebene, Mauritius is to be removed from the register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

That any objection to the removal of the Company under Section 313 of the Companies Act 2001, shall be delivered to the Registrar of Companies at latest 28 days after the date of publication.

**Anex Management Services Limited**  
Registered Agent

Dated: 25 November 2024

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 30<sup>th</sup> day of January 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against Mr. Vijay HURCHURN of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ ET TRENTÉ HUIT CENTIEMES METRES CARRES (285.38 m<sup>2</sup>)**, située au quartier du Grand Port, lieu dit Plaine Magnien, et bornée d'après un proces verbal de rapport dressé par Monsieur L.M. Dumazel, arpenteur jure, en date du 21/08/2000, enregistré au Reg. LS 38/5927, comme suit: D'un coté, partie par un chemin de sortie de trois mètres cinq centimètres (3.05m) de large donnant accès à la Route Publique de Plaine Magnien et partie par Mr. Yadav Hurchurn sur une longueur totale de quinze mètres cinquante cinq centimètres (15.55m). Du second coté, par Sookdeo Patny sur dix huit mètres cinquante neuf centimètres (18.59m). Du troisième coté, par le lot no. 2 (Sardha Hurchurn) sur quinze mètres soixante neuf centimètres (15.69m). Du quatrième et dernier coté, par un chemin de sortie de quatre vingt onze centimètres de large (0.91m) de large commun entre les co-portageants sur dix sept mètres quatre vingt dix centimètres (17.90m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie, sans aucune exception ni réserve. It is expressly agreed between the parties that any building/s, addition/s, renovation/s construction/s etc., which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **STATEMENT OF OWNERSHIP - Mr. Vijay HURCHURN** is the owner of the above described portion of land as evidenced by deed (partage en nature) drawn up by Me. Joseph Marcel Joson, a notary public, dated 20/12/2000 and 10/01/2001, duly registered and transcribed in **TV 4563/66, and bearing PIN No. 1515060116**, as evidenced by a PIN Certificate issued by the Ministry of Housing and Land Use Planning on 01/07/2024, bearing PCR 9520/2024. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 03/12/2024.

**Me. Preetam CHUTTOO**

of 9<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

## COMMUNIQUE

Nous tenons à aviser les consommateurs et le public en général du prix au détail applicable sur le produit suivant à partir du 20 Novembre 2024:

**5 STAR INSTANT FCMP 1KG - Rs 224.13**  
**SEVEN SEVEN CO LTD,**  
**ROYAL ROAD,**  
**MONT FERTILE,**  
**ROSE BELLE**  
**TEL 6275860 -**  
**Email:info@dreamprice.mu**

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 20<sup>th</sup> day of March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- Une portion de terrain de la contenance de **253.30m<sup>2</sup>**, située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit Quatre Bornes, et borne d'après le titre de propriété comme suit: D'un cote, par Luchmun Lane, sur sept mètres et soixante quinze centimètres. Du second cote, par le lot attribué à Brizlall Luchmun, sur vingt cinq mètres et quarante cinq centimètres. Du troisième cote, par le lot attribué à Nirmala Luchmun, sur neuf mètres et quatre-vingt onze centimètres. Et du dernier cote, sur une longueur totale de vingt cinq mètres et soixante treize centimètres. Together with all building existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve, the whole morefully described and transcribed in Vol TV 6843 No.12, bearing PIN 1723090132. The property has been resurveyed by Ravindranath Bhurtun, Sworn Land Surveyor and as per his report dated the 25<sup>th</sup> day of October 2019 and duly registered in LS 99/99081482, the portion of land has been found to be of the real extent of **One Hundred and Ninety Four and Fifteen M2 (194.15 m<sup>2</sup>) PIN No.1723090132** and bounded as follows: Du premier cote, par 'Luchmun Lane', sur neuf mètres et soixante-quinze centimètres (9.75m). Du Deuxième cote, par Brizlall LUCHMUN, sur dix-neuf mètres et soixante douze centimètres (19.72m). Du troisième cote, par Nirmala LUCHMUN, sur neuf mètres et quatre-vingt huit centimètres (9.88m). Du quatrième et dernier cote, par Atnaran NARAJEE sur vingt mètres (20.00m). **Nota:** A la deuxième limite ci-dessus décrite, cette ligne traverse une maison en béton sous dalle se trouvant sur la portion présentement décrite ainsi que sur le terrain appartenant à Brizlall Luchmun, voisin Limotrophe le tout comme plus amplement décrit au plan figuratif ci-contre. Together with all building existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Mr Ravi Beer LUCHMUN 2.- Mrs Kavita LUCHMUN (born KINOO) and 3.- Miss Ooma Devi LUCHMUN, all of No. 2, Luchmun Avenue, Palma, Quatre Bornes.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.  
Dated at Port Louis, this 02<sup>nd</sup> day of December 2024.  
**Mrs A. K. GHOSE**  
of 6<sup>th</sup> floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.  
**Attorney in Charge of the sale**

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 13<sup>th</sup> day of February 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Mr. Raj Kumar RAMGUTTY and 2.- Mrs. Nandini RAMGUTTY, born BEERBOL of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE METRES CARRES (284.00 m<sup>2</sup>)**, étant le Lot No. 5, située au quartier de Pamplemousses, lieu dit Calebasses, et bornée d'après d'après le proces verbal de Monsieur Kritanand BALAGHEE, arpenteur jure, en date du 21/12/2004, enregistré au Reg. L S 54/3918, comme suit: Du premier coté, par le Lot No. 4, devant revenir à Dayanund Ramgutty sur onze mètres soixante six centimètres (11.66m). Du second coté, par Hurrypersad Seenarain, sur vingt trois mètres et quatre vingt cinq centimètres (23.85m). Du troisième coté, partie par Danraz Ramgutty et partie par un chemin de sortie de trois mètres et cinq centimètres (3.05m) de large, sur une longueur totale mesurant onze mètres et quatre vingt huit centimètres (11.88m). Et du quatrième coté, par un chemin de sortie de trois mètres cinq centimètres (3.05m) de large sur vingt cinq mètres et dix huit centimètres (25.18m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou faire partie sans aucune exception ni réserve. It is expressly agreed between the parties that any building/s, addition/s, renovation/s construction/s etc., which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **STATEMENT OF OWNERSHIP - Mr. & Mrs. Raj Kumar RAMGUTTY** are the owners of the above described portion of land as evidenced by deed drawn up by Me. Joseph Marcel JOSON, a notary public, dated 17/02/2005, duly registered and transcribed on 21/02/2005 in **TV 5767/37, and bearing PIN No. 1202020038**. There exists thereon a single storey concrete residential building under reinforced concrete slab roof, provided with electricity and water.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 03/12/2024.

**Me. Preetam CHUTTOO**

of 9<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

## IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(before the Master & Registrar thereof)

In the matter of :-  
**DK 88/09**

**REHAN DHOOMUN & ORS**

PETITIONERS

Versus

**S. DEERPALSINGH & ORS**

RESPONDENTS

## NOTICE TO ATTEND COURT

**TAKE NOTICE** in order that you, the hereundernamed Respondent No. 4, may not plead or pretend ignorance of same that the above case was mentioned before the Master & Registrar on Friday 15 November 2024 and a Second Amended Report registered in Vol. B202411/000064 was filed.

**TAKE FURTHER NOTICE** that the case has now been postponed to **Friday the 21<sup>st</sup> day of February 2025 at 09 30 a.m.** and on which day and hour you are hereby required, called upon and summoned to be and appear before the Master's Court, 2<sup>nd</sup> Floor of the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, to communicate your stand as regards the Second Amended Report registered in Vol. B202411/000064.

**WARNING YOU** that the Petitioners will move for the confirmation of the Second Amended Report on the aforesaid date and hour whether you are present or not.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 03<sup>rd</sup> day of December 2024.

**Me. Preetam CHUTTOO**

Of 9<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

**PETITIONERS' ATTORNEY**

**Substituted Service by way of Publication in two dailies, to be effected upon:**

**VEERACHA ASSOCIES**, having its Siege Social at Ah Kwet Road, Baramia, Rose Belle, represented by its Gerants/Associes, Mrs. Chandrawtee BOKHOREE or Mrs. Geeta BOKHOREE.

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**

**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE  
WITHIN RESIDENTIAL ZONE**

Take Notice that I MR RAKESH ROTHIANAIKO will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land use permit for proposed construction of a ground floor concrete building to be used as temple for religious activities at Capitol Street, Mare D'Albert.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date 02.12.2024

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 30<sup>th</sup> day of January 2025 @ 13.30 hrs** shall take place before the Master's Court, Master & Registrar Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Street, Port Louis, the **Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mr Mohamud Ishmet PEERBOCUS, 2.- Bibi Swadeka MORABY, 3.- Kurshid MORABY, 4.- Bibi Mahazabine MORABY, 5.- Bibi Shellah Fardeemah Hawabee MORABY and 6.- Bibi Taslimah MORABY against 1.- Hafeez Fareedabee PEERBOCUS, 2.- Bibi Nazma PEERBOCUS, and 3.- Heirs of late Mohammad Imrane PEERBOCUS also called Mahammud Imrane PEERBOCUS, namely:- (i) Mohammad Altaf Nawaz PEERBOCUS and (ii) Bibi Tahera Nushian PEERBOCUS 4.- Bibi Feerdose MORABY and 5.- Mohammad Naushadally Latiff MORABY of "A C.H.A concrete house - Type J, of an extent of 445 square feet, built on a portion of land of an extent of two and half perches, being State Land Boulevard Pitot, situate in the district of Port Louis, place called Boulevard Pitot, Block E, Boulevard Hugon and the whole as more fully described in deed registered in Reg C 295/5041. The said land was leased by the Government of Mauritius to late Mr. Mohammad Raffic PEERBOCUS for a period of 40 years starting from 22/12/1984. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.**

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 02/12/2024.

**Me. M. I. DAUHOO**

Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale.

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 23<sup>rd</sup> day of January 2025 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Levy** of the following immovable property, viz:-

**DESCRIPTION OF PROPERTY:** Une portion de terrain de nature résidentielle de la contenance de **473.75 m<sup>2</sup> etant le lot Numero 256** du plan général du lotissement, situe dans le District de Grand Port, lieu dit Union Park, formant partie d'un lotissement approuvé pour les besoins résidentiels, commerciaux et éducationnels, des petites et moyennes entreprises et "Light Industries", borne selon un rapport d'arpentage, qui en contient la description avec plan figuratif y joint, dresse par Monsieur Takeshwarnath JUGOO, Arpenteur Jure, en date du 20/11/2009, enregistré au Registre LS68/2338, comme suit:- Vers le Nord Est, par le Lot No 255, sur vingt quatre mètres et quatre vingt quatre centimètres (24.84 m); Vers le Sud Est, par les réserves de deux mètres (2.00m) de large longeant un chemin commun de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large sur deux lignes, la première étant une ligne droite mesurant huit mètres et quatre vingt dix centimètres (8.90 m) et la deuxième une courbe ayant un rayon de six mètres (6.00m) et mesurant neuf mètres et trente sept centimètres (9.37m) sur un développement. Vers le Sud Ouest partie par les réserves de deux mètres (2.00m) de large longeant un chemin commun de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large, partie par le dit chemin commun de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50 m) de large, partie par les réserves d'un mètres et et soixante quinze centimètres (1.75m) de large longeant le dit chemin commun de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large et partie par le lot No. 264 sur trois lignes mesurant sept mètres et trente quatre centimètres (7.34m), neuf mètres et trente cinq centimètres (9.35m) et onze mètres et soixante dix sept centimètres (11.77m) respectivement. Vers le Nord-Ouest partie par le Lot No. 262 et partie par le Lot No. 261 sur une longueur totale mesurant vingt quatre mètres et quarante et un centimetre (24.41m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve et sans qu'il ne soit besoin d'en faire une plus ample designation, the whole more fully described in the deed transcribed in TV 7686/46. There exists on the portion of land a one storey building already plastered and painted. The said sale is prosecuted at the request of BCP BANK (MAURITIUS) LTD against 1.- Mr Jimmy Andre HOAREAU, of 5 Avenue Sir Hilary Blood, 72249, Quatre Bornes and 2.- Mrs Claudine Marie-Ange BELLE-HOAREAU of Maisonette Road, Riviere des Anguilles, absent from Mauritius and duly represented by her agent & proxy Mr Janot Jean Claude BELLE of 319 Morcellement VRS 1, Royal Road, Souillac. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 02<sup>nd</sup> day of December 2024.

**Me. Jaykar GUJADHUR - Senior Attorney**

Madun Gujadhu Chambers LLP

of Courtview Building, Pope Hennessy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**Notice under Section 311(2)  
of the Companies Act 2001**

**NOTICE IS HEREBY GIVEN:**

THAT ROSEBURG INC a Global Business Licence Company, having its registered Office at Les Cascades, Edith Cavell Street, Port Louis, Republic of Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

THAT the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

THAT pursuant to Section 312 of the Companies Act 2001, any objection to the removal of the Company shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Dated this 17<sup>th</sup> day of October 2024

IQ EQ Fund Services (Mauritius) Ltd  
Company Secretary

**LEGAL NOTICE**

**IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS  
(Before the Master and Registrar thereof)**

In the matter of:- AOP 65/2024

Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office situate at Chaussee Street, Port-Louis.

Plaintiff

Versus

Mrs. Pramodah, RAM the lawful wife of Mr. Dharmaraj BUDHU, residing at Royal Road, Goodlands, substituted service to be effected in virtue of Judge's Order dated 21 April 2023.

Defendant

**TAKE NOTICE FOR THAT:-**

**TAKE NOTICE, You, Mrs Pramodah RAM the lawful wife of Mr. Dharmaraj BUDHU, the Defendant in the above matter, residing at Royal Road, Goodlands, that the Plaintiff, Development Bank of Mauritius Ltd, has lodged a petition to proceed by way of Attribution of Price of the property of an extent of 422.09m<sup>2</sup> being Lot No.1, situated at Riviere du Rempart place called Melville, sold on 14th March, 2024, before the Acting Deputy Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius – Levy MOC 137/2023 – Sale No. 15/2024 and transcribed in TV202404/000879.**

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that the above matter has now been fixed to **Thursday the 06<sup>th</sup> day of February, 2025 at 1.30 p.m before the Master's Court for the hearing of the Petition** and You, Mrs Pramodah RAM the lawful wife of Mr. Dharmaraj BUDHU, the Defendant in the above matter, are most formally required, called upon and summoned to be and appear on the floor of the above Court situate at **Master's Court, Courtroom No. 23, 2<sup>nd</sup> Floor, Supreme Court Building, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis**, on the aforesaid day and hour.

**WARNING YOU** that the above Attribution of Price proceeding for the distribution of the sale price will be proceeded with on the day, date and hour aforesaid whether you be present or not.

This publication is being made in virtue of an Order made on the 21 April, 2023 by Her Ladyship, Honourable C GREEN-JOKHOO, Judge sitting in Chambers.

Under all legal reservations,

Dated at Port-Louis, this 02<sup>nd</sup> day of December, 2024.

**Me. R. Bucktowns SA**

Orison Legal

Level 2, Hennessy Court,

Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.

**Plaintiff's Attorney**

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 06<sup>th</sup> day of February 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT TRENTÉ METRES CARRES (230 m<sup>2</sup>)**, située dans le district de Savanne, au lieu dit Chemin Grenier, bornée d'après un process verbal de rapport d'arpentage, avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Rashid Ahmed Jeewa, arpenteur juré, en date du 13/11/1996, enregistré au Reg. LS 32/11915, comme suit:- Du premier côté, par le chemin de la Mosquée, des réserves d'un mètre (1.00m) de large entre, sur vingt mètres et trente centimètres (20.30m). Du second côté, par le surplus du terrain de Monsieur Pierre Renold Fanny, sur onze mètres et trente cinq centimètres (11.35m). Du troisième côté, par les héritiers Mamode Jahangeer, sur vingt mètres et quinze centimètres (20.15m). Et du quatrième et dernier côté, par Bhagwantee Rajkumar, sur onze mètres et trente cinq centimètres (11.35m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. It has been expressly agreed between the parties that any building/s, addition/s, renovation/s, construction/s etc. which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **OWNERSHIP** Debtor No. 3 is the owner of the above described portion of land as evidenced by deed drawn up by and before Me. Andre Guy Joseph Le Blanc, Notary Public dated 11/12/1996, registered and transcribed on 23/12/1996 in TV. 3521/48 and bearing PIN No. 1604090073. The said sale is prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Mr. Muhammad Farzad JAUNNOO, 2.- Mr. Muhammad Irshad JAUNNOO, and 3.- Mr. Malleck Hossen JAUNNOO. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 03/12/2024

**Me. Preetam CHUTTOO**

of 9<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

By virtue of a Judge's Order dated 07/03/2024, the Execution Creditor has been granted leave to serve the present notice by way of publication [Re: SN 207/2024], upon Mr. Vishal POLIAH.

## PREMIER LEAGUE

Tottenham 1 Fulham 1

**Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas pour Tottenham**

Tottenham a boîté jusqu'à un deuxième match nul consécutif à domicile toutes compétitions confondues alors que Fulham, composé de 10, a remporté un point mérité dans son derby de Londres. Les Spurs ont surpris Manchester City 4-0 le week-end dernier, faisant allusion à une reprise de fortune pour l'équipe d'Ange Postecoglou, mais ils sont depuis revenus sur terre, après le match nul 2-2 de jeudi contre la Roma en UEFA Europa League avec un modeste 1-1 nul contre Fulham.

**I**l y a eu une apparition chaotique de 20 minutes pour le capitaine de Fulham, Tom Cairney, qui a quitté le banc pour sauver un point de Fulham sur la route contre Tottenham avant d'être expulsé.

Brennan Johnson et Cairney étaient tous deux cadrés alors que les Cottagers, composés de 10, ont obtenu un match nul 1-1 au stade Tottenham Hotspur dimanche.

Après une première mi-temps sans but, les Spurs ont pris les devants contre le cours du jeu au début de la deuxième période, mais Cairney est sorti du banc pour annuler la finition élégante de Johnson avec une belle frappe de sa part.

La première mi-temps a été placée sous le signe des gardiens, qui ont tous deux réalisé de gros arrêts. Bernd Leno a refusé à Heung-min Son à bout portant dès la deuxième minute, avant que Fraser Forster ne réagisse parfaitement pour refuser à Raul Jimenez le premier match.

C'est Fulham qui a continué à poser la question dans les 45 premières minutes, et après les exploits de Forster, Alex Iwobi a écrasé le ballon sous la barre quelques minutes avant la mi-temps.

Forster a été appelé à plusieurs reprises au début de la seconde période pour repousser Issa Diop et Iwobi, et les visiteurs regretteront les occasions manquées alors que les Spurs prenaient rapidement les devants.

Timo Werner a décoché un excellent centre pour Johnson - qui avait été très discret dans la première période - pour exploser d'une volée au deuxième poteau pour sortir de l'impasse avec son sixième but de la saison.

Mais Fulham n'a pas été longtemps en retard puisque le capitaine du club, Cairney, est sorti du banc pour égaliser avec un superbe premier but cinq minutes seulement après son introduction.

L'après-midi de Cairney s'est rapide-



ment terminé lorsqu'il a été expulsé après avoir attrapé la jambe de son compatriote remplaçant Dejan Kulusevski avec ses crampons.

Mais malgré l'avantage du joueur, les Spurs n'ont pas pu capitaliser dans les 15 dernières minutes d'action alors que Fulham a tenu bon pour le point.

Après un blanchiment absolu de Manchester City, quadruple champion la semaine dernière, les Spurs n'ont pas été en mesure de donner suite à leur superbe victoire 4-0 au stade Etihad car ils n'ont pas réussi à gagner à nouveau à domicile.

Fulham était peut-être réduit à 10 joueurs, mais ils ont fait plus que suffisant pour gagner le match et auront probablement l'impression qu'ils auraient dû l'avoir avec les chances qu'ils ont eues.

Il n'est pas fréquent qu'une équipe numériquement désavantagée sorte du match avec le sentiment qu'elle méritait plus qu'un match nul, mais en fin de

compte, c'est un point précieux sur la route.

Quant aux Spurs, ils ont peut-être brisé le cycle gagnant-perdu pour remporter leur premier match nul en Premier League depuis le match d'ouverture de la saison contre Leicester City, mais leurs niveaux ont encore baissé par rapport à l'effort de la semaine dernière, ce qui ne sera pas suffisant s'ils doivent se battre pour une place parmi les quatre premiers.

**Alex Iwobi (Fulham)**

L'ancien attaquant d'Arsenal a livré une autre démonstration inspirante contre ses anciens rivaux et a eu tellement de joie sur le côté gauche qu'il a continué à menacer jusqu'à ce qu'il trouve Cairney pour le premier match de Fulham.

Iwobi a failli sortir de l'impasse lui-même en première mi-temps lorsque son tir s'est écrasé sous la barre, mais il a continué à lâcher des balles brillantes dans la surface pour ses coéquipiers, qui n'ont pas pu se convertir.

**Liverpool 2 Manchester City 0  
Onze points d'avance pour les Reds**

C'était censé être un affrontement serré en Premier League entre deux prétendants au titre, mais cela s'est avéré être une victoire complète de Liverpool sur Manchester City dimanche après-midi. Les supporters locaux d'Anfield ont dû profiter de l'éclat de leur équipe pendant de longues périodes du match alors que City, dépourvu de confiance et en pleine course d'horreur, ne pouvait pas offrir beaucoup de résistance à la charge des Reds.

Liverpool a pris 11 points d'avance sur Manchester City, champion en titre de la Premier League, après une victoire 2-0 sur ses rivaux au titre grâce aux buts de Cody Gakpo et Mo Salah.

L'équipe d'Arne Slot est entrée dans le match après avoir battu le Real Madrid en milieu de semaine et sachant qu'une victoire leur donnerait un énorme avantage dans la course au titre.

Les Reds démarraient de manière fulgurante, s'entassant en nombre, et Virgil van Dijk n'était repoussé que par les boiseries. Cependant, Liverpool a été récompensé par un premier match à la 12e minute alors que le ballon invitant de Salah a été terminé par Gakpo.



Van Dijk était une présence imposante des deux côtés et a envoyé une tête puissante juste au-dessus alors que Liverpool continuait de dominer la première mi-temps.

Il a fallu 39 minutes à City pour réaliser son seul effort en première mi-temps alors que Rico Lewis envoyait un effort hors cible.

Salah a lancé un effort en tête-à-tête en seconde période alors que City gagnait en confiance, mais n'a pas réussi à marquer le but.

Les espoirs de City ont effectivement pris fin à 12 minutes du terme lorsque le gardien Stefan Ortega a fait tomber Luis Diaz et que Salah a terminé sur penalty.

Liverpool compte désormais neuf points d'avance sur Arsenal au sommet de la Premier League et 11 points d'avance sur Manchester City, cinquième.

L'équipe de Slot a désormais des tests à l'extérieur à

Newcastle United et Everton alors qu'elle tente de poursuivre sa série de victoires.

Pendant ce temps, City cherche à renverser une série de quatre défaites en Premier League lorsqu'il accueillera Nottingham Forest mercredi soir.

**Salah envoie un message au club avec sa performance**

Salah a fourni une passe décisive à Gakpo pour le premier but, puis a gardé son calme pour marquer un penalty tardif pour sceller la victoire.

L'Égyptien a désormais marqué 11 buts en Premier League cette saison, dont beaucoup ont été cruciaux pour son succès.

Cependant, le joueur de 32 ans continue d'envoyer le message à la hiérarchie du club qu'il pourrait partir cet été sans contrat.

**Virgil van Dijk (Liverpool)**

Le défenseur de 33 ans a réalisé l'un des meilleurs matchs de sa brillante carrière pour étouffer complètement l'attaque de City et Haaland.

Van Dijk a également contribué aux coups de pied arrêtés avec son premier effort s'écrasant contre le poteau et avec une tête qui a survolé.

Cependant, c'est son travail défensif qui a frustré City, les champions en titre de Premier League n'ayant qu'un seul tir au but dans les 45 premières minutes.

Haaland a 12 buts en Premier League à son actif cette saison, mais n'a pas réussi à déployer un effort significatif contre une défense obstinée.

**Ruud van Nistelrooy nommé nouvel entraîneur de Leicester City**

Leicester City a annoncé la nomination de Ruud van Nistelrooy en tant que nouvel entraîneur, suite à un passage remarquable en tant qu'entraîneur intérimaire à Manchester United, où il a réussi à obtenir deux victoires contre son ancienne équipe.

Le Néerlandais de 48 ans a signé un contrat qui le maintiendra à la tête de l'équipe jusqu'en juin 2027. Il prend ce poste à un moment difficile, Leicester se retrouvant actuellement dans le bas du

classement de la Premier League anglaise après avoir récemment obtenu sa promotion.

Van Nistelrooy, attaquant renommé ayant porté les maillots de et du Real Madrid, avait rejoint le staff d'entraîneurs de United en juillet en tant qu'assistant d'Erik ten Hag. Cependant, après le licenciement de ten Hag le mois dernier, Van Nistelrooy a pris les rênes en tant qu'entraîneur intérimaire, guidant l'équipe vers trois victoires impressionnantes et un match nul lors de ses quatre matchs à la tête avant que

Ruben Amorim ne soit désigné comme remplaçant permanent.

Parmi ces victoires mémorables se trouve un triomphe dominant de 5-2 contre une équipe de Leicester affaiblie en Carabao Cup, suivi d'une convaincante victoire 3-0 lors d'une rencontre du league.

"Je suis fier, je suis excité. L'enthousiasme qui entoure Leicester est contagieux, de tout le monde à qui j'ai parlé," a déclaré Van Nistelrooy alors qu'il entame ce nouveau chapitre.

Ceci marque le deuxième rôle managé-

rial significatif de Van Nistelrooy après un passage à , où il a conduit l'équipe à une victoire en avant de démissionner vers la fin de la saison 2022-23.

Le président de Leicester City, Aiyawatt Srivaddhanaprabha, a exprimé sa confiance dans les capacités de Van Nistelrooy, déclarant : "L'expérience, les connaissances et l'état d'esprit gagnant de Ruud seront certainement un atout précieux pour nous, et nous sommes désireux de le soutenir dans sa quête de succès pour nos supporters et notre club."

## Ligue 1

Lyon 4 Nice 1

**Le club azuréen saisit la LFP pour disposer des échanges entre l'arbitre et le VAR**

Les Niçois ont pointé plusieurs décisions défavorables et demandent des explications, jugeant inéquitable le traitement entre les deux équipes.

L'OGC Nice et ses dirigeants n'en démordent pas : leur défaite face à Lyon (4-1) ce dimanche est entachée de fautes d'arbitrage. Dès la fin du match, le directeur sportif du Gym, Florian Maurice, avait pointé plusieurs erreurs, estimant que « certaines situations ont été très mal jugées par l'arbitre ».

« Par la VAR et l'arbitre, puisqu'on lui a demandé de venir voir la VAR, a-t-il poursuivi. Quand on ne siffle pas pénalty sur Evann Guessand, et qu'on siffle cette faute de Rosario au préalable, je trouve ça tout simplement scandaleux. »

Ce lundi, le club azuréen a enfoncé le clou dans un communiqué intitulé : « comment est-ce possible ? » « Si la sagacité du corps arbitral n'aura pas été prise en défaut sur le bras maladroit de Nandjou sanctionné d'un pénalty, toute une série de décisions au fil du match ont, par contre, suscité l'incompréhension sur le recours ou non au visionnage de la VAR, peut-on lire. Utilisée pour annuler la première égalisation niçoise en revenant à un contact survenu bien avant le tir décisif de Guessand, la vidéo n'a pas été considérée nécessaire pour juger de la « technique » de démarquage de Lacazette sur son 2e but. »

Mais ce n'est pas tout, selon les dirigeants niçois. « Les images étant particulièrement parlantes, elles auraient sans doute aussi été utiles pour protéger Mohamed-Ali Cho, victime d'une charge spectaculaire de Tagliafico avant sa sortie du terrain, ont-ils poursuivi. Caleta-Car ne voyagera pas non plus à vide sur Sofiane Diop en deuxième période. Deux interventions qui auront laissé le corps arbitral de marbre, comme celle sur Guessand. Une impunité qui interroge. »



Face à ce constat, l'OGC Nice a décidé de prendre des mesures et saisir la Direction technique de l'arbitrage et la LFP pour « obtenir des réponses à ses questions, notamment en accédant à l'enregistrement sonore des échanges entre l'arbitre et le VAR. »

« Explications qui, selon les pays et les sports, sont publiques. Ce sont des éclaircissements sur l'appréciation de ces situations qui sont attendus à Nice. Pour comprendre, enfin. Si tant est que cela soit possible... », conclut le club, visiblement très amer.

**L'OM s'offre Monaco et la place de dauphin au finish (2-1)**

Un choc longtemps indécis, et l'OM s'est libéré. Dans un match équilibré au scénario illisible, l'Olympique de Marseille a enfin renoué avec la victoire au Vélodrome face à l'AS Monaco (2-1). Un succès symbolique pour les Phocéens, qui en profitent pour repasser devant leurs adversaires du soir (2e). Un penalty transformé par Mason Greenwood en toute fin de match a libéré les Olympiens.

Sans trop savoir comment il a bien pu marquer deux buts, l'OM a renversé l'AS Monaco ce dimanche soir au stade Vélodrome (2-1). Menés au score à la pause, les ouailles de Roberto De Zerbi ont versé dans le réalisme pour retourner la situation, grâce à Luis Henrique et Mason Greenwood. Ils doublent du même coup leur adversaire du soir au classement à la différence de buts, et deviennent deuxièmes de Ligue 1 avec 26 points après 13 journées.

Fini tambour battant, ce match entre le 2e et le 3e de Ligue 1 n'a pourtant pas offert une avalanche d'occasions brûlantes sur les buts de Geronimo Rulli ou de Radoslaw Majecki. D'un tir trop axial, Eliesse Ben Seghir s'est rapidement illustré en permettant au gardien argentin de se chauffer les gants (4e), mais ce fut à peu près tout dans les 40 premières minutes. Les entrées dans le dernier tiers monégasque ont été rarissimes pour l'OM, qui a en revanche très joliment manœuvré à plusieurs reprises pour défaire le pressing haut de Monaco.

**La punition de Golovin**

Le bras de fer entre les montées de la meilleure défense du championnat et les relances marseillaises voulues par De Zerbi a fait le sel de cette première période, qui a aussi vécu une scène inhabituelle. Fauché par Vanderson sur un contact défensif et touché à la cheville, l'arbitre de touche M. Pagès a dû laisser sa place à M. Angoula à la



26e minute. Mais alors que la pause se profitait sur un score de parité, Valentin Rongier a mal claqué sa passe au centre du terrain. Balogun, Ben Seghir puis Zakaria ont mené le contre, qu'Aleksandr Golovin a conclu d'un tir puissant du pied droit (0-1, 42e).

Intéressant dans le jeu mais absolument invisible dans la surface, l'OM voyait le spectre de sa fébrilité au Vélodrome refaire surface, celui que les supporters lui avaient demandé de chasser avant le coup d'envoi. Il a pourtant réussi ce qui semblait très compromis dès lors : retourner l'AS Monaco. Il a d'abord fallu toute la roublardise de Neal Maupay, venu fouiner dans la surface de

réparation à la 53e minute sur un centre contrôlé. L'avant-centre marseillais a profité du dégagement manqué de Mohammed Salisu pour trouver de la tête Luis Henrique, qui avait senti le coup et qui a ramené les siens à hauteur d'un coup de crâne (1-1, 53e).

**Greenwood, héros sur le gong**

Cela semblait déjà assez cher payé pour l'OM, qui n'a pas obligé Radoslaw Majecki à multiplier les parades. De l'autre côté du terrain, Rulli avait éconduit les tentatives de Denis Zakaria (61e) et de Golovin (75e), et l'OM avait assez contrôlé le ballon (63% de possession au total) pour mériter de

partager les points. Mais le salut marseillais est venu d'un centre d'Amir Murillo à la 89e. Plus très lucide dans sa surface, Christian Mawissa a tendu la main qu'il ne fallait pas tendre pour défendre son camp, donnant à Mason Greenwood le plaisir de délivrer le Vélodrome sur penalty (2-1, 89e). Tant pis si l'Anglais avait été très moyen jusque-là, multipliant les pertes de balle ; sa frappe croisée du droit a fait chavirer tout un stade qui n'avait même pas eu l'occasion de croire sérieusement en la victoire. Sur le gong, l'OM grille une ASM qui s'en voudra d'avoir remis les locaux dans la partie. Ce dimanche, Marseille s'endort en dauphin.